

Décret

Générale

colonial

Décret n° 304/SLAG portant nomination de M. Champ-Clos consul honoraire des Pays-Bas à Djibouti

n° 304/SLAG

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
15 février 1971

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1971

Date du numéro
25 février 1971

TEXTE INTÉGRAL

Le Haut-Commissaire de la République dans le Territoire Français des Afars et des Issas a admis à l'exercice provisoire de ses fonctions M. André Champ-Clos, nommé consul honoraire des Pays-Bas à Djibouti, en remplacement de M. Raymond Parizot.